

Cabinet du Premier Ministre

*Ministère de l'Economie
et des finances*



République de Côte d'Ivoire

Union-Discipline-Travail

N° **0799** MEF/CAB-01/2011

Abidjan, le **23 JUN 2011**

Monsieur le Directeur
Général par intérim du Fonds
Monétaire International

WASHINGTON DC, 20431

Objet : Lettre d'intention.

Monsieur le Directeur Général,

La crise post-électorale que la Côte d'Ivoire a traversée ces derniers mois a profondément affecté la situation économique, financière, sociale et sécuritaire du pays. Ainsi, le programme économique et financier à moyen terme, soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) que nous avons poursuivi depuis 2009 pour maintenir la stabilité économique et conduire certaines réformes structurelles est aujourd'hui dépassé par les nécessités immédiates. Nous souhaitons en conséquence l'annulation de ce programme.

La priorité immédiate du Gouvernement est la consolidation de la paix, à travers la normalisation et la relance économique. A cet égard, le Gouvernement a pris des mesures fiscales et budgétaires pour soulager la population et pour relancer l'outil de production. En vue de nous accompagner dans cette nouvelle démarche, nous comptons sur l'appui de la communauté internationale, qui a soutenu l'Etat de Côte d'Ivoire dans la résolution de la crise. Certains partenaires, notamment la France, nous ont déjà fourni une aide importante. Nous sollicitons le Fonds Monétaire International, à l'effet de mettre en place un appui immédiat, à travers un décaissement sous la Facilité de Crédit Rapide (FCR), d'un montant équivalent à 25 pour cent de notre quote-part, soit 81,3 millions de DTS.

Le Mémoire de politiques économique et financière (MPEF) ci-joint décrit les politiques que nous comptons mettre en œuvre pendant la période transitoire de normalisation et de relance économique. L'accent est mis sur les politiques, notamment en matière budgétaire, qui permettront d'obtenir des résultats rapides pour appuyer la relance. Il nous faudra un peu plus de temps pour mieux définir nos politiques sectorielles, vu que la formation du Gouvernement complet est intervenue le 1^{er} juin 2011. Dans cette perspective, nous envisageons d'entamer les discussions avec le Fonds Monétaire International (FMI), avant la fin

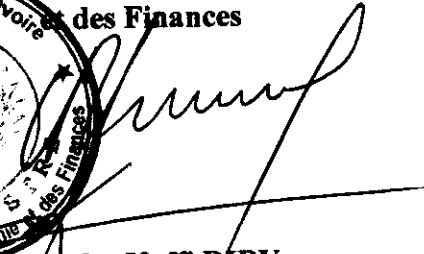
OK

du troisième trimestre 2011, un nouveau programme économique et financier à moyen terme, qui peut être appuyé par la Facilité Elargie de Crédit, en vue de poursuivre les réformes en cours, en prenant en compte l'incidence de la crise post-électorale.

Le Gouvernement est convaincu que les politiques et mesures inscrites dans ce Mémoire sont adéquates pour redresser la situation. Il consultera les services du FMI, de sa propre initiative ou à la demande du Directeur Général du FMI, avant l'adoption de toute autre mesure additionnelle qu'il pourra juger nécessaire, ou en cas de modifications à apporter aux politiques contenues dans ce Mémoire. Le Gouvernement s'engage également à coopérer pleinement avec le FMI pour atteindre les objectifs de ses politiques.

Les autorités ivoiriennes consentent à mettre à la disposition du public la présente Lettre d'intention, le Mémoire de Politiques Economiques et Financières (MPEF) et le Protocole d'Accord Technique (PAT) ci-joints, ainsi que le rapport des services du FMI afférent à la requête du décaissement de la Facilité de Crédit Rapide (FCR). Nous autorisons par la présente leur publication et affichage sur le site Internet du FMI, après l'approbation du décaissement par le Conseil d'Administration du FMI.

Nous vous prions d'agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de notre haute considération.

 **Ministre de l'Economie
et des Finances**

Charles Koffi DIBY

 **Le Premier Ministre**

Guillaume Kighafori SORO

Annexes :

- Mémoire de Politiques Economique et Financière (MPEF)
- Protocole d'Accord Technique



